



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 90 octobre 2013

Le réseau européen des sports de nature

- > John News, directeur du sport pour tous, Sport Northern Ireland
- > Le réseau européen des sports de nature
- > Développement transfrontalier des activités physiques de nature hivernales et estivales Queyras - Val Varaita
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...

➔ John NEWS Directeur du sport pour tous, Sport Northern Ireland

Au cours des 20 dernières années, l'Union européenne a joué un rôle significatif dans l'amélioration de la vie de la population en Irlande du Nord. Sport Northern Ireland (Sport NI, équivalent du ministère français chargé des Sports) est par conséquent ravi d'être associé à Nature & Sports Euro'Meet 2013, et à l'officialisation du réseau européen des sports de nature (ENOS, European Network of Outdoor Sport).

Sport NI a travaillé avec de nombreux partenaires pour développer un plan d'action pour les loisirs sportifs de nature qui s'inscrit dans le cadre de Sport Matters (Le sport compte), la stratégie 2009-19 de l'Irlande du Nord pour les activités physiques.

Notre modèle de partenariat pour les loisirs sportifs de nature dans le nord de l'Irlande a permis le développement de bonnes relations entre les acteurs impliqués ; la 1^{re} rencontre Nature & Sports Euro'Meet en 2011 a montré que des modèles similaires doivent émerger au niveau européen et le réseau ENOS permet d'aller dans ce sens.

Notre état d'esprit est de mobiliser le savoir collectif et de faire appel à l'expérience des autres pour déterminer la meilleure solution. Certains des sites les plus utilisés pour les loisirs en Irlande du Nord sont en zone Natura 2000. La gestion de tels sites doit permettre la pratique d'activités sportives dans le respect de l'environnement. Ce savoir-faire existe à travers l'Europe et Sport NI aura plaisir à partager son expérience et à s'enrichir de celles des autres lors des Euro'Meet 2013.

Il existe de nombreux indicateurs qui montrent que le sport est important dans l'amélioration de la santé et du bien-être, dans l'amélioration



de la réussite éducative et dans l'accès au développement économique des zones rurales ou défavorisées. La version préliminaire de la charte européenne du réseau des sports de nature insiste sur les contributions de ces sports dans ces différents domaines. Sport NI estime que l'adoption de cette charte renforcera la reconnaissance des sports de nature à un niveau national et européen.

Réduire les obstacles à la circulation des individus, des biens et des services partout en Europe est un sujet important - pour l'Union européenne, de manière générale - et pour le réseau ENOS en particulier. Lever ces barrières améliore la qualité de vie, surtout pour les individus les plus marginalisés de notre société. Sport NI est particulièrement concerné par le fait de garantir aux personnes venant de territoires en prise aux difficultés sociales ou ayant un handicap, davantage de possibilités de découvrir et d'expérimenter les sports de nature. Cela nous met au défi d'améliorer l'utilisation des zones périurbaines, notamment en les rendant accessibles à tous. Il existe de bonnes expériences dans ce domaine en Europe, en particulier dans les pays scandinaves. Le réseau ENOS nous fournit une plateforme d'échange pour que, tous, nous apprenions de ces expériences.

Par conséquent, Sport NI approuve et soutient le travail d'ENOS et adhère à la charte européenne pour les sports de nature.

Enfin Sport NI est honoré que le Down District Council d'Irlande du Nord soit candidat à l'organisation de Nature & Sports Euro'Meet 2015, sous réserve que ses partenaires confirment leur soutien.



Pôle ressources national des sports de nature - CREPS Sud-Est, site de Vallon Pont d'Arc,
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc
Directeur de publication : Jean-Jacques JANNIÈRE
[pnj.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:pjn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)
Crédits photographiques : PRNSN
ISSN : 1958-5101

www.sportsdenature.gouv.fr



→ Le réseau européen des sports de nature

Les sports de nature sont un fait majeure de société dans l'Union européenne. Les acteurs des sports de nature le savent bien. C'est pourquoi les industriels de l'Outdoor et les institutionnels s'organisent pour travailler de concert à l'échelle européenne.

Leur objectif : promouvoir un développement durable des sports de nature en Europe.

C'est à Annecy, en octobre 2011 lors de la conférence Nature & Sports Euro'Meet, que la volonté de créer ce réseau européen des sports de nature a été annoncée¹. Le lancement officiel d'ENOS - pour European Network of Outdoor Sports (réseau européen des sports de nature) - aura lieu en octobre 2013 lors de la 2^e édition de cette conférence, à Liptovsky Mikulas en Slovaquie. Cette démarche de structuration du réseau devrait favoriser le développement de réseaux nationaux des sports de nature - à l'instar de celui constitué entre le Royaume-Uni et l'Irlande et celui qui existe en France² - et leur collaboration à l'échelle européenne.

En 2010, **48 %** des européens ayant déclaré pratiquer une activité physique, déclaraient pratiquer un sport dans un parc, dans la nature.⁷

Le tout premier objectif d'ENOS sera de représenter les sports de nature et d'en promouvoir les valeurs auprès des institutions européennes, des gouvernements nationaux et des régions. D'ores et déjà, ENOS participera au prochain Forum européen du sport³ sur invitation de l'unité Sport de la Commission européenne.

Construire une vision commune...

Deux ans ont été nécessaires pour que les structures qui œuvrent au développement des loisirs sportifs de nature et animent des réseaux d'acteurs - à l'échelle locale, nationale ou européenne - s'accordent sur un socle de valeurs et une ligne directrice communs. Malgré des différences de culture et d'organisation, c'est assez naturellement qu'a émergé une vision partagée du développement des sports de nature, aujourd'hui formalisée dans la charte du réseau européen des sports de nature. Dix articles la composent et constituent les principes fondateurs du développement des sports de nature. Ils portent sur les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, du tourisme, pour ne citer que quelques exemples.

... au service du développement durable des sports de nature

Pour amorcer la route, le ministère (français) chargé des Sports - via son pôle ressources national des Sports de nature- la Fédération française de la randonnée et Outdoor Sports Valley (OSV, grappe d'entreprises de l'arc alpin) ont mis en commun leurs moyens pour la réalisation d'une étude sur les tendances du marché de l'Outdoor en Europe⁴. Cette première collaboration devrait stimuler le réseau européen et permettre, notamment, la réalisation d'autres travaux de recueil et de diffusion de données.

Ce travail va dans le sens d'une préconisation portée par Eugenio Di Maria (fondateur et président d'EDM Publications) lors de la 1^{re} édition de Nature & Sports Euro'Meet en 2011⁵, à savoir le partage des moyens et des données existantes dans chaque pays au service d'une meilleure connaissance des pratiquants et des non-pratiquants de sports de nature.

Se rencontrer, échanger, œuvrer collectivement

ENOS souhaite favoriser les liens entre les réseaux d'acteurs déjà structurés dans les domaines du sport, du tourisme, de l'environnement ou encore de la santé (Europarc federation, ISCA, NECSTour, etc.) pour renforcer les synergies existantes et en créer de nouvelles. À titre d'exemple le réseau de régions européennes pour un tourisme durable et compétitif (NECS-Tour) et les universitaires du sport seront présents en nombre en Slovaquie, l'occasion d'initier des collaborations inédites ? Au-delà de ces temps d'échange, il est important de créer, et mettre à la disposition des personnes impliquées dans le développement des sports de nature, des outils de recueil, de partage et de diffusion des actions menées dans ce domaine. Une première réponse a été apportée en 2012 via l'ouverture d'une base de données en ligne - ENOS experiences⁶ - dédiée aux expériences européennes en matière de tourisme et de loisirs sportifs de nature. L'ouverture prochaine d'un forum en ligne offrira un moyen d'échange supplémentaire aux acteurs européens des sports de nature.

Renforcer la prise en compte des sports de nature dans les politiques publiques

Aujourd'hui les sports de nature ne sont pas spécifiquement identifiés dans les politiques européennes, pourtant ils s'inscrivent d'ores et déjà dans nombre d'entre elles car ils relèvent des enjeux relatifs au développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre et au développement du territoire. Les régions sont le maillon opérationnel de mise en œuvre de la politique européenne de Cohésion. ENOS doit donc travailler avec elles, les sensibiliser aux enjeux des sports de nature et les accompagner dans l'utilisation du tourisme et des loisirs sportifs de nature comme levier de développement

de leur territoire. Soulignons que certains territoires se sont déjà structurés autour d'actions relatives aux sports de nature, à l'image du territoire franco-italien Queyras - Val Varaita, qui travaille sur le développement de l'offre sportive de nature hiver/été le cadre du programme de coopération transfrontalière ALCOTRA (cf. p. 4).

Le marché de l'Outdoor en Europe a progressé de **2 %** en 2012 générant un chiffre d'affaires de 16,7 milliards d'euros (hors trail et VTT)⁴.

La Commission européenne, via l'unité Sport et l'unité Nature, participe pour la deuxième fois aux rencontres Nature & Sports Euro'Meet, ce qui confirme son intérêt pour le développement des sports de nature. La Commission préconise notamment de développer la pratique physique régulière pour tous dans un but d'amélioration de la santé⁸ ; les sports de nature peuvent largement y contribuer.

À l'horizon 2015 - année de la 3^e édition de Nature & Sports Euro'Meet - l'ambition d'ENOS est de faciliter l'accès à la pratique des sports de nature pour le plus grand nombre.

ENOS c'est aujourd'hui :

- 6 pays impliqués régulièrement (Royaume-Uni, Tchéquie, Finlande, Slovaquie, France, Allemagne)
- 9 pays européens partenaires
- Une relation étroite avec le Canada
- Des structures universitaires majoritairement représentées (universités disposant d'un département Outdoor de référence)
- Une relation régulière avec les unités Sport, Environnement et Tourisme de la Commission européenne
- 164 expériences dans la base ENOS experiences

1. Lettre du réseau national des sports de nature, octobre 2011, n° 70, p. 4 - www.sportsdenature.gouv.fr

2. Countryside Recreation Network pour la Grande Bretagne et l'Irlande www.countrysiderecreation.org.uk ; en France, le réseau national des sports de nature, animé par le PRNSN.

3. Vilnius (Lituanie), 30 septembre 2013

4. Étude européenne sur les dernières tendances du marché de l'Outdoor, réalisée par NPD Group, 2013. Lire à ce sujet la brève en page 4.

5. www.nature-sports.eu

6. www.nature-sports.eu

7. In Sport et activités physiques - TNS Opinion & Social ; Commission européenne - Eurobaromètre spécial, n 334 - ec.europa.eu

8. Recommandation de l'UE 28 août 2013 - <http://europa.eu>

Pour en savoir plus :

>> Denis BOISSIERE : enos@nature-sports.eu

➔ L'expérience du mois : Développement transfrontalier des activités physiques de nature hivernales et estivales Queyras - Val Varaita

Structure porteuse du projet : Office du tourisme du Queyras

Enjeu : Développement territorial

Échelle territoriale : Transfrontalière

Résumé : Le projet se situe sur le territoire transfrontalier composé du Val Varaita en Italie et du massif du Queyras en France. Les deux territoires, malgré une séparation administrative et géographique matérialisée par la frontière, forment la base d'un système environnemental, économique et social. Dans ce contexte, en 2005, naît l'idée de construire une collaboration transfrontalière, autour d'un projet de développement touristique du territoire. SITTALP, pour Système Touristique Transfrontalier ALPin, qui a permis d'harmoniser, de diversifier et de qualifier l'offre dans une optique de désaisonnalisation et d'augmentation de la communication.

La seconde phase du projet, axée sur le développement transfrontalier des sports de nature, s'est inscrite dans le cadre du projet européen PIC Interreg IIIA ALCOTRA. Elle a permis, entre

2010 et 2012, de mettre en valeur et de développer durablement le territoire transfrontalier avec notamment : la création d'itinéraires de VTT et leur labellisation au sein d'un espace VTT-FFC, la mise en place de bornes de chronométrage pour le vélo de route, l'aménagement de sites de cascade de glace et la réalisation d'un topo-guide commun, le développement de la pêche avec la création d'une carte Queyras et une carte Val Varaita, enfin, l'édition d'un topo-guide de via ferrata Queyras-Val Varaita.

La coopération engagée se poursuit à travers un nouveau programme ALCOTRA intitulé VIS'OC (Vacances Itinérance Storia Ospitalità Cooperazione) qui prévoit la valorisation du potentiel touristique du territoire transfrontalier en ciblant la clientèle familiale.

>> Cliquez ici pour voir le descriptif complet de l'expérience (tapez « Queyras » dans le moteur de recherche).

*European Network of Outdoor Sports

ENOS* Experiences
Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

www.sportsdenature.gouv.fr



➔ Témoignage

Mélody ROUAULT BLAISE

Chargée du développement touristique à l'office de tourisme du Queyras

« La coopération transfrontalière a permis de mettre en place une offre touristique plus structurée et d'attirer une clientèle ciblée... »

Quels ont été vos objectifs lors de cette collaboration avec l'Italie ? Quelles opportunités et contraintes avez-vous rencontrées ?

Le Queyras et le Val Varaita ont une histoire traditionnelle commune ancienne. Il est donc apparu tout naturel de faire perdurer ce lien au travers de nos projets de développement touristiques respectifs. Travailler ensemble nous a permis de construire une offre touristique plus complète et plus attractive en vue de cibler de nouveaux marchés touristiques qui, individuellement, n'auraient pas pu être captés. Dans le cadre de cette coopération, nous avons su tirer les bénéfices de la dimension transfrontalière en faisant une force pour promouvoir nos produits touristiques. La coopération transfrontalière a permis de mettre en place une offre touristique plus structurée et d'attirer une clientèle ciblée en fonction de demandes spécifiques telles que des produits thématiques (circuits cyclotouristiques, cascade de glace, pêche...). Ces produits ayant une certaine dimension territoriale, leur mise en marché devient plus efficace.

Les contraintes rencontrées sont les suivantes : - l'éloignement géographique durant l'hiver car la route du col Agnel est fermée du 15 octobre au 15 juin ce qui complique l'organisation de réunions ;

- les contraintes administratives afférentes aux statuts des deux structures et aux deux pays ;
- les contraintes financières liées aux délais des versements des subventions FEDER ;
- les contraintes liées aux passations de marchés publics dans le cadre d'un groupement de commande entre deux pays de l'Union européenne.

Avez-vous mené une évaluation des retombées de cette action sur votre territoire sur le champ socio-économique et sur le développement des activités sportives de nature, notamment pour la population locale ?

Nous avons mis en place des enquêtes de satisfaction à destination de nos visiteurs afin d'évaluer les retombées des actions engagées.

Malheureusement nous n'avons pas encore les moyens d'évaluer précisément les retombées de cette action sur la population locale, cependant nous savons que l'ensemble des actions menées profitent à l'ensemble des socioprofessionnels du territoire et donc à la population locale.

Vos actions ont bénéficié de financements de différents programmes européens. Comment avez-vous procédé ? Avez-vous eu des difficultés à vous inscrire dans ces programmes ?

En effet il s'agit du programme européen ALCOTRA dont seuls les espaces transfrontaliers peuvent bénéficier. Nous avons répondu à l'appel à candidature en 2009 et nous avons déposé un projet commun. Les actions ainsi que les budgets ont été décidés conjointement. Nous n'avons rencontré aucune difficulté à nous inscrire dans ces programmes, néanmoins nous tenons à préciser qu'il est important d'avoir une structure financière solide pour supporter la nécessité d'avance en trésorerie et des délais de versement des subventions qui peuvent être très longs.

Vous allez participer à Nature & Sports Euro-meet 2013 en Slovaquie. Qu'attendez-vous du réseau européen des sports de nature ?

Nos attentes sont de pouvoir bénéficier et nous nourrir d'autres expériences sur des territoires aux caractéristiques similaires au nôtre. Nous souhaitons également partager notre expérience aussi bien sur les retombées positives que sur les difficultés rencontrées. Enfin nous espérons renforcer notre réseau et, qui sait, rencontrer des partenaires pour un futur programme.



Actus

Inscrire les sports de nature dans les contrats de plan État-région 2014-2020

La circulaire du 2 août 2013 fixe le calendrier d'élaboration des futurs contrats de plan État-région 2014-2020. Une « réflexion stratégique concertée » sera conduite dans chaque région, pourra s'appuyer sur les schémas régionaux et sur les travaux conduits dans le cadre de la programmation européenne 2014-2020. L'objectif est de signer les contrats au cours de l'été 2014. Nous invitons les acteurs des sports de nature à se rapprocher des coordonnateurs des sports de nature des directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale et des services des conseils régionaux afin d'inscrire les projets sports de nature dans les futurs contrats de plan État-région.

www.sportsdenature.gouv.fr

L'enseignement du kite en milieu scolaire

Pour faciliter l'accès des jeunes aux pratiques de glisses aérotactées et créer des liens avec eux, la FFVL collabore avec l'Éducation nationale depuis 2007. Elle accompagne les professeurs d'EPS pour favoriser le développement de la pratique du kite en milieu scolaire, notamment en organisant des formations nationales ; 52 enseignants d'EPS ont été formés depuis 2010. Cette collaboration se traduit également par la mise en place de conventions d'habilitation délivrées par la FFVL aux établissements scolaires dans lesquels sont initiés des projets « kite » portés par un enseignant d'EPS formé. En 2012-2013, des projets ont été initiés dans cinq collèges, douze lycées, trois universités, deux sections sportives scolaires ouvertes (collège et lycée). Deux nouvelles sections sportives doivent voir le jour en 2013-2014.

La fédération constate depuis trois ans un développement marqué du kitesurf chez les jeunes - en raison d'une meilleure accessibilité de la pratique, de l'apparition de matériel mieux adapté, d'une offre d'apprentissage spécifique proposée par les écoles et les clubs, l'organisation de compétitions et de stages destinés aux jeunes... en témoigne l'âge des meilleurs compétiteurs français sur la scène internationale de 18 à 25 ans, dont certains font partie de l'élite mondiale. Pour en savoir plus sur la stratégie fédérale en milieu scolaire, les actions menées, les outils pédagogiques proposés, consulter la rubrique « Kite scolaire » du site de la FFVL.

www.kite.ffvl.fr

2012, le marché européen de l'outdoor affiche une croissance de 2 %

Outdoor Sports Valley a fait réaliser par the NPD Group, société internationale d'études marketing, une étude européenne sur les dernières tendances du marché de l'Outdoor en Europe, sur le périmètre géographique le plus large comprenant 36 pays. Elle sera présentée en avant-première le 2 octobre en ouverture de la conférence Nature & Sports Euro'Meet 2013 (Liptovsky, Slovaquie).

Du changement au Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM)

Arnaud PINGET a été nommé directeur du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM) situé à Prémanon. Tout en restant au sein de l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) il quitte donc son poste actuel à l'ENSA.

Le Tour de Manche : 1 200 km de véloroutes entre la France et l'Angleterre

Cette véloroute franco-britannique traverse cinq régions européennes : le Devon, la Cornouaille, le Dorset, la Bretagne et la Normandie, ainsi qu'une vingtaine de localités. Les vélotouristes pourront parcourir plus de 1 200 km de véloroutes, sur voies vertes, voies dédiées à la pratique cyclable, ou en itinéraires partagés et balisés. De nombreux aménagements ont été réalisés pour mener à bien ce projet, en France, comme en Angleterre ; dont certains sont toujours en cours d'amélioration. Le Tour de Manche est le dernier des trois itinéraires cyclables regroupés derrière le projet CYCLE WEST, qui a reçu le soutien du programme de coopération européenne Interreg IVA, représente un investissement global de 8,6 millions d'euros pour développer et promouvoir le vélotourisme.

www.tourdemanche.com

www.cycle-west.com/fr

Assemblée générale constitutive !



le 2 octobre 2013
Liptovsky Mikulas, Slovaquie

www.nature-sports.eu

Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) « sports de nature » du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Favoriser un développement durable des usages sportifs en façade littorale, tel est l'objectif du DTA mené depuis le 12 avril 2013 sur le territoire du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. La première étape qui consistait à établir un état des lieux des sports de nature sur ce territoire (offre, demande, gouvernance, enjeux écologiques) est en cours de finalisation. L'étape suivante consistera à identifier les zones où les enjeux liés aux pratiques sportives, et les enjeux environnementaux se concentrent. Ce travail doit aboutir en avril 2014 à la formulation de préconisations et la définition d'un plan d'actions.

www.sportsdenature.gouv.fr

En kiosque

➤ Panorama des manifestations sportives de nature

Mieux connaître les manifestations sportives de nature soumises à déclaration ou à autorisation, Fiche Observation, n° 1, PRNSN, 2013.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ Réforme des rythmes scolaires

Les modalités d'accueil des enfants sur le temps périscolaire, tel est le titre du complément au Guide pratique 2013 : la réforme des rythmes à l'école primaire, publié par l'Éducation nationale pour accompagner les élus dans la mise en œuvre de cette réforme.

Ce complément rappelle les obligations réglementaires en matière de pratique des activités physiques et sportives.

www.education.gouv.fr

➤ Séance de rattrapage « Retombées territoriales des manifestations sportives grand public »

La 5^e journée technique du réseau national des sports de nature s'est tenue le 19 septembre dernier. Environ 120 participants ont pu échanger sur la question des retombées territoriales des manifestations sportives de nature.

Télécharger les supports de présentation des interventions et visionner la journée technique :

www.sportsdenature.gouv.fr

À venir

➤ Colloque CDESI région Centre

10 octobre 2013 - Chemillé sur Indrois (Indre et Loire)

➤ Rencontres du Conseil national du nordique

15 novembre 2013 - Aix-les-bains (Savoie)

www.cndn.fr

➤ European Outdoor Summit

Du 16 au 18 octobre 2013 - Stockholm (Suède)

www.europeanoutdoorgroup.com

➤ Colloque CDESI Meuse

19 et 20 novembre 2013 - (Meuse)

➤ Sports de nature et la nouvelle programmation européenne 2014-2020

Formation en visioconférence, inscrite au plan national de formation.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ Salon des maires

19 au 21 novembre 2013 - Paris

smcl.salons.groupeoniteur.fr

Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

www.sportsdenature.gouv.fr